

Organisme de formation : DIDASCOL FORMATION

DECLARATION D'ACTIVITE	76300426130
SIRET	838 107 290 00010
CODE APE	8559A
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	EXEMPTÉ
ADRESSE	2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Titre : Mieux s'organiser pour moins s'épuiser
Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input checked="" type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input checked="" type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input checked="" type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

**Développement
Professionnel** CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**Modalités pédagogique de la formation** (un seul choix) :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride
- Présentiel adaptable en distanciel si nécessaire

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

- Sans pré requis
- Pré requis réglementaires (1) → précisez :
- Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 2d degré**Accroche** :

Les enseignants de collège et de lycée sont avant tout des enseignants engagés, aimant leur métier et ce niveau de classe. Mais ils constatent au quotidien que certaines tâches scolaires les accaparent au détriment d'autres, et les éloignent de leur préoccupation principale qui est l'accompagnement vers la réussite de tous les élèves. Cette formation a donc pour objet de réinterroger certaines pratiques pédagogiques et didactiques pour redonner du souffle à chacun et chacune.

Reformulation de la demande : (telle qu'exprimée ou formulée dans le cahier des charges)

Le désintérêt souvent observé pour la profession d'enseignant et les démissions plus nombreuses qu'avant conduisent à s'interroger sur des aspects du métier qui sont de plus en plus mal vécus sur le terrain. Si la mission d'enseignement est plébiscitée, les charges vécues comme inutiles et trop lourdes rendent pour certains la pratique quotidienne difficile. Ce temps de formation accompagnera les enseignants vers une organisation plus rationnelle de leur temps et de leurs charges d'activités, tout en restant dans le respect des attentes institutionnelles.

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Réinterroger ses pratiques en ce qui concerne la correction et l'évaluation des élèves pour ne pas s'épuiser ;
2. Être capable de caractériser les erreurs des élèves pour en faire un outil d'apprentissage et ne prendre en compte que celles qui présentent un intérêt pédagogique ;
3. Savoir évaluer des compétences ;
4. Développer des pratiques donnant plus d'autonomie aux élèves afin de faciliter l'accompagnement des plus fragiles ;
5. Disposer d'outils pour mieux gérer l'hétérogénéité ;
6. Disposer d'outils pour former les élèves à la gestion de leurs comportements ;
7. Être capable de mettre en œuvre un enseignement explicite afin de faciliter l'intégration et le transfert des compétences acquises ;
8. Apprendre à déléguer, à lâcher prise et faire confiance.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Le temps passé à corriger est moindre et plus pertinent au regard des apprentissages ;
2. Les élèves sont plus autonomes pour la correction et l'évaluation ;
3. Les erreurs sont identifiées et exploitées en fonction de leur typologie ;
4. La différenciation pédagogique est perçue comme pertinente, efficace et réaliste ;
5. Les compétences sont identifiées par les élèves comme appartenant à une famille de situation (transfert et intégration) ;
6. Les compétences sont évaluées avec des critères et des indicateurs manipulables par les élèves ;
7. Le climat de classe est apaisé.

Indicateurs de réussites (ce qui doit être concrètement observé 3 à 6 mois après la fin de la formation pour en évaluer l'efficacité) :

Objectifs pédagogiques (visée de la formation)	Objectifs opérationnels (à rédiger avec un verbe d'action)	Indicateurs de réussites (Observables et mesurables) Actions à mettre en œuvre par l'enseignant, en toute autonomie, à l'issue de la formation
1. Réinterroger ses pratiques en ce qui concerne la correction et	1. Le temps passé à corriger est moindre et plus pertinent au regard	1. Le temps passé en correction

<p>l'évaluation des élèves pour ne pas s'épuiser</p>	<p>des apprentissages</p>	<p>collective est réduit significativement</p> <ol style="list-style-type: none"> La correction individuelle hors présence de l'élève est limitée au toilettage obligatoire
<ol style="list-style-type: none"> Être capable de caractériser les erreurs des élèves pour en faire un outil d'apprentissage et ne prendre en compte que celles qui présentent un intérêt pédagogique 	<ol style="list-style-type: none"> Les erreurs sont identifiées et exploitées en fonction de leur typologie 	<ol style="list-style-type: none"> La différence est faite entre erreurs de compétences et erreurs de performance Les erreurs de compétences sont utilisées pour traiter les obstacles d'apprentissage Les élèves acceptent mieux leurs erreurs
<ol style="list-style-type: none"> Développer des pratiques donnant plus d'autonomie aux élèves afin de faciliter l'accompagnement des plus fragiles 	<ol style="list-style-type: none"> Les élèves sont plus autonomes pour la correction et l'évaluation 	<ol style="list-style-type: none"> Les critères d'évaluation sont présents sur les supports d'exercices Les élèves ont recours quotidiennement à l'autoévaluation ou la co-évaluation
<ol style="list-style-type: none"> Développer des pratiques donnant plus d'autonomie aux élèves afin de faciliter l'accompagnement des plus fragiles 	<ol style="list-style-type: none"> Le climat de classe est apaisé 	<ol style="list-style-type: none"> Les pratiques coopératives sont utilisées au quotidien La correction coopérative est utilisée régulièrement Le tutorat entre pairs est utilisé de façon structurée

Contenu et déroulement :

Journée 1 : Correction, statut de l'erreur

MATIN :

Temps 1 : Recueil des attentes et des besoins, prise en compte des représentations individuelles et collectives : World-café en 3 petits groupes autour de questions ou d'affirmations proposées par le formateur et destinées à susciter le débat et faire émerger les points de vue et les questionnements. Mise en commun en grand groupe avec consignation des points essentiels.

Temps 2 : Constats et état des pratiques : sous forme d'échanges en grand groupe, s'interroger sur ce qui « pose problème » (hétérogénéité croissante, programmes chargés, temps passé à corriger ou « toiletter », sentiment de se disperser et de courir après chaque élève, comportements inadaptés, manque de motivation ou de sens donné aux apprentissages, manque d'esprit critique, difficultés à transférer et à contextualiser les compétences...). Des pistes et des amorces de solutions pour ne pas s'éparpiller ni s'épuiser...

Temps 3 : Le statut de l'erreur : apports théoriques et réflexions en grand groupe. Quelle place donner aux erreurs des élèves ? toutes les erreurs ne se valent pas : erreurs de compétence ou erreurs de performance, comment les traiter, comment s'y retrouver ? Vers un fonctionnement « écologique » : pour s'économiser, économiser du temps, être conscient de ce qu'il est important de traiter, savoir recourir aux pratiques coopératives.

Temps 4 : Contextualisation, en ateliers : en petits groupes, analyser des productions d'élèves pour trier les erreurs en fonction de leur typologie et réfléchir à la manière dont elles peuvent être exploitées (ou pas) et éventuellement évitées. Mise en commun en grand groupe.

APRÈS-MIDI :

Temps 5 : La correction :

État des pratiques, en grand groupe ; ressentis et questionnements

Apports théoriques et partages dialogués :

- correction individuelle ou collective, par l'enseignant ou par l'élève, atouts et inconvénients ;
- les différentes pratiques de correction ; différence entre correction, toilettage, analyse des erreurs ; réflexion sur les plus-values pédagogiques des différentes manières de faire ;

- le « toilettage » des productions d'élèves : le pour et le contre, impact sur l'estime de soi, sur l'apprentissage ; comment réduire le temps passé au toilettage des écrits ;
- le point de vue institutionnel : pourquoi corriger, qu'est-ce que corriger, comment corriger ? Ce qu'il est obligatoire de corriger et ce qui ne l'est pas...
- des idées pour passer moins de temps au « toilettage », à la correction...

Du point de vue pédagogique : ce qui est utile, et ce qui ne l'est pas... ou qui l'est moins

Des idées et des pratiques alternatives : correction coopérative, autocorrection, travail collectif sur les obstacles d'apprentissage et les erreurs massives ; le recours aux écrits de travail et écrits de recherche (qui n'ont pas vocation à être corrigés)... Quelle place pour le « lâcher-prise » ?

Temps 6 : Contextualisation, en ateliers : toujours à partir de travaux d'élèves proposés par les stagiaires, proposer d'autres modalités de correction. Mise en commun en grand groupe.

Temps 7 : Conclusion de la 1ère journée : ressenti global, recueil des souhaits d'expérimentation et de réinvestissement, rappel des modalités d'accompagnement durant l'intersession.

Journée 2 : Autonomie des élèves, outils didactiques et pédagogiques

MATIN :

Temps 1 : Retours d'expérimentation

En grand groupe ; éclaircissements et compléments si besoin

Temps 2 : L'autonomie des élèves :

Apports théoriques et échanges : l'autonomie des élèves est indispensable pour « relâcher la pression » en classe ; elle prend différentes formes :

- Les pratiques coopératives, notamment le tutorat ;
- L'accès à des outils et ressources (centres d'autonomie, plans de travail...) ;
- Le travail en groupe réduit (1/2 groupe ou 1/3 de groupe) ;
- Les pratiques autocorrectives ;
- L'autoévaluation ou l'évaluation coopérative ;
- La flexibilité.

L'autonomie nécessite par ailleurs que les élèves soient formés à l'utiliser : c'est le « modelage » des comportements attendus.

Temps 3 : Contextualisation, en petits groupes : travail à partir de séquences ou séances déjà construites, ou à construire. Le but des ateliers sera d'insérer dans les pratiques habituelles des modalités nouvelles reposant sur l'autonomie et la coopération des

élèves, et d'évaluer l'impact que ces modalités auront sur l'activité, les postures et les ressentis de l'enseignant.

APRÈS-MIDI :

Temps 4 : éclaircissements didactiques

Apports théoriques et discussions : il s'agira d'interroger la pertinence de certaines pratiques didactiques et de modalités pédagogiques qui ne fonctionnent plus trop dans l'école d'aujourd'hui. Des références seront faites aux neurosciences cognitives et des exemples seront donnés ou sollicités auprès des stagiaires, puis, à la demande, certaines pratiques seront débattues.

Temps 5 : Contextualisation, en petits groupes : temps d'ingénierie pédagogique pour reconstruire des séances ou séquences en prenant en compte ce qui aura été évoqué dans la partie théorique. Restitution et partage en grand groupe. Évaluation de la place et du temps passé par l'enseignant.

Temps 6 : Conclusion de la formation

- Retour sur les attentes et besoin
- Ressenti général
- Souhaits de mise en pratique à court ou moyen terme (engagement actif)
- Évaluation à chaud de la formation : fiche OF
- Rappel des modalités d'accompagnement à l'issue de la formation

Modalités pédagogiques :

Recueil des représentations et questionnements. Temps de réflexion et d'échanges en petits groupes ou tables rondes, temps d'exposés dialogués pour les apports théoriques et de contextualisation en ateliers (construction d'outils, de dispositifs), jeux de rôles.

Supports utilisés :

Diaporamas (qui seront remis aux stagiaires), vidéo, documents papiers, bibliographie.

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : 2 journées

Durée en heures : 12 heures

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur(s) / Formatrice(s) : Jean-Luc Dacheux, formateur en pédagogies, neurosciences de l'éducation, psychologie des apprentissages, ancien enseignant et conseiller pédagogique, directeur de Didascal Formation.

Date de rédaction ou de mise à jour : 23/04/2024

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.